

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
13 Juillet 2016**

**OBJET** : Convention de prestation de service entre le Centre Départemental de Gestion des Bouches-du-Rhône et le Département des Bouches-du-Rhône, relative à la saisie des déclarations de créations et de vacances d'emplois et des retours de nomination sur internet.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 13 Juillet 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A autorisé la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention de prestation de service avec le Centre Départemental de Gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône relative à la saisie des déclarations de créations et de vacances d'emplois et des retours de nomination sur internet, dont le projet est joint en annexe au rapport, et en cas de besoin, les avenants à cette convention.

Cette mesure est sans incidence financière pour le budget départemental, le droit d'accès à l'outil de saisie dématérialisée étant concédé gratuitement.

à l'Unanimité

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice  
du Service des Séances de l'Assemblée